



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 décembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

#### Trente-quatrième session

4-7 mars 2003

Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Statistiques économiques : statistiques du commerce international des services

### Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services

#### Note du Secrétaire général

Comme la Commission l'a demandé à sa trente-troisième session\*\*, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre, en annexe à la présente note, le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services (responsable: Organisation de coopération et de développement économiques). La Commission est invitée à examiner le programme de travail de l'Équipe spéciale.

### Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services

#### Introduction

1. L'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services a réalisé le *Manuel des statistiques du commerce international des services*, dont la publication a été confiée à la Division de statistique de l'ONU. Elle va maintenant s'attacher a) à élaborer un guide de compilation de ces statistiques, b) à promouvoir et à favoriser l'utilisation du *Manuel* et c) à élaborer un cadre adapté à l'établissement de statistiques sur le mouvement des personnes physiques qui prennent un emploi de courte durée hors de leur pays.

---

\* E/CN.3/2003/1.

\*\* Voir *Conseil économique et social, Documents officiels, 2002, Supplément No 4 (E/2002/24)*, par. 1.



**Publication du Manuel**

2. Le *Manuel* est publié conjointement par six organismes<sup>1</sup>, il a été mis en forme par la Division de statistique et une version anglaise a été distribuée gratuitement le 2 décembre 2002 au format électronique (pdf) à l'adresse <<http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/manual.asp>>. On peut également y consulter une version proche du texte final, datée de 1999, et traduite dans les autres langues officielles de l'ONU. D'autres organismes auteurs affichent le *Manuel* sur leur site Web et/ou donnent un lien vers le site de la Division de statistique. La version papier anglaise devrait paraître bientôt et on pourra l'acheter à l'ONU; les traductions sont en cours mais on n'en connaît pas encore la date d'achèvement.

**Réunion de l'Équipe spéciale en 2002**

3. L'Équipe spéciale s'est réunie à Dresde (Allemagne) les 25 et 26 juin 2002. Elle a examiné les points suivants:

- a) Application des recommandations du *manuel* :
  - i) Guide de compilation;
  - ii) Pages Web;
  - iii) Rapport annuel sur les progrès accomplis;
  - iv) Progrès des organismes et futurs travaux;
  - v) Assistance technique;
- b) Projets et priorités :
  - i) Commerce électronique;
  - ii) Mesure du commerce des logiciels;
  - iii) Révision du *Manuel de la balance des paiements*;
  - iv) Nomenclature géographique;
  - v) Travaux sectoriels sur la santé, l'éducation, l'assurance, les services financiers et les services de télécommunications.

**Prochains travaux convenus***Guide de compilation*

4. La Commission de statistique a demandé à l'Équipe spéciale d'axer ses travaux sur l'élaboration d'un guide de compilation. L'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) est en train d'en définir les grandes lignes, qui seront examinées lors de la prochaine réunion de l'Équipe spéciale prévue en avril 2003. En ce qui concerne les échanges commerciaux de services entre résidents et non-résidents, on s'inspirera notamment du contenu du *Guide pour l'établissement des statistiques de la balance des paiements* du FMI. En outre, l'Organisation mondiale du tourisme est en train d'élaborer un modèle d'enquête aux frontières qui pourrait être utilisé pour collecter des données à la fois pour les statistiques sur le tourisme et pour la composante voyages de la balance des paiements. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

(CNUCED) élabore un manuel de directives concernant l'établissement de statistiques sur l'investissement étranger direct (IED) et sur le commerce des services des filiales étrangères, dont un projet a été utilisé pour former des statisticiens de l'IED des pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

*Autres mesures visant à promouvoir le Manuel et à en suivre son application*

5. L'Équipe spéciale a estimé nécessaire une assistance technique pour le développement des méthodes visant les statistiques du commerce international des services et d'étoffer les moyens dont disposent les organismes pour aider les pays dans ce sens. Dans un premier temps, un module de formation actuellement élaboré en collaboration avec la Banque mondiale devrait être achevé au printemps 2003. L'Équipe spéciale étudiera également les moyens de suivre les progrès accomplis dans l'application du *Manuel*.

*Mouvement temporaire des personnes physiques fournissant des services*

6. Ce domaine d'étude, qui est l'un des modes de prestation de services relevant de l'Accord général sur le commerce des services, n'est pas abordé dans le *Manuel* de façon aussi détaillée que d'autres aspects du commerce des services. L'Équipe spéciale étudie d'autres moyens de faire progresser ces travaux. En collaboration avec les organisations internationales compétentes, la CNUCED effectue des études pilotes aux échelons régional et national pour recenser les problèmes qu'il y aurait à résoudre pour définir un cadre statistique. Des consultations sont prévues avec la Division de statistique de l'ONU, d'une part, sur la possibilité d'adapter ultérieurement les statistiques sur la migration, et avec le FMI, d'autre part, pour revoir la définition de la résidence des travailleurs temporaires étrangers dans le cadre du *Manuel* de la balance des paiements.

*Autres études*

7. L'Équipe spéciale estime nécessaire d'étudier plus avant le commerce électronique et le commerce des logiciels afin de trouver la méthode statistique la mieux adaptée. Les pays classent actuellement le commerce des logiciels dans la catégorie *biens, services informatiques, ou redevances et droits de licence*. En outre, il existe des transactions concernant l'utilisation de logiciels originaux, en particulier lorsqu'on les multiplie à des fins de revente.

**Questions de coordination**

8. Le *Manuel* ayant été publié, la période qui s'ouvre sera celle de la promotion de son application, et les organismes internationaux devront peut-être revoir s'ils affectent des ressources suffisantes aux travaux sur les statistiques du commerce des services – guide de compilation, assistance technique et collecte coordonnée de données – étant entendu que toute politique commerciale passe nécessairement par une information plus claire, plus détaillée et plus complète sur ce type de commerce.

9. En ce qui concerne la révision proposée de la cinquième édition du *Manuel* de la balance des paiements (BPM5) du FMI, toute proposition tendant à modifier la classification ou la définition des services devra être débattue avec l'Équipe

spéciale, du fait que de telles modifications retentiront sur la classification des services recommandée dans le *Manuel des statistiques du commerce international des services*. En outre, une révision de la Classification centrale de produits, prévue pour 2007, devra être coordonnée avec toute modification de la classification BPM5 des services, afin d'établir des liens plus clairs entre les deux.

*Notes*

- <sup>1</sup> Commission européenne, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Division de statistique de l'ONU et Organisation mondiale du commerce.
-